

VILLE DE
SAINT MÉDARD
EN JALLES



Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles

DÉSIGNATION DES MEMBRES À LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX. MODIFICATION. DÉCISION

Séance du 4 novembre 2020

L'an deux mille vingt , le quatre novembre à 18:30.

Le conseil municipal de la commune de Saint-Médard-en-Jalles, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances **sous la présidence de Monsieur Stéphane Delpeyrat, maire.**

Présents :

M Delpeyrat, M Trichard, Mme Bru, M Cristofoli, Mme Marenzoni, M Cases, Mme Guérin, M Apoux, Mme Canouet, M Royer, Mme Pouban, M Joussaume, Mme Fize, M Capouillez, Mme Feytout-Perez, Mme Rigaud, Mme Damisa, M Tartary, M Claverie, Mme Durand, M Roscop, Mme Berbis, Mme Pomi, M Morisset, M Croizet, Mme Laplace, Mme Martin, M Grémy, Mme Ersin, M Mangon, Mme Vaccaro, M Bessière, Mme Courrèges, M Augé, Mme Picard, M Acquaviva, M Hélaudais

Absent(s) ayant donné(s) leur pouvoir :

M Mallein à M Trichard
Mme Branais à Mme Picard

Secrétaire de séance : Mme Cécile Marenzoni.

La séance est ouverte,

Délibération du : 4 novembre 2020
Rendue exécutoire le : 6 novembre 2020
Publiée le : 6 novembre 2020

Signé : Le maire Stéphane Delpeyrat

Délibération du conseil municipal

Séance du 4 novembre 2020

DÉSIGNATION DES MEMBRES À LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX. MODIFICATION. DÉCISION

M Stéphane Delpeyrat, Maire, présente le rapport suivant.

Par délibération DG20_063 en date du 18 juillet 2020, le Conseil Municipal a désigné les membres de la commission consultative des services publics locaux pour la durée du mandat 2020-2026.

Considérant qu'il convient de modifier cette désignation ;

Sur proposition de l'ensemble des conseillers municipaux et du Maire ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Désigne pour siéger à la Commission Consultative des Services Publics Locaux de la commune :

Monsieur le Maire, Président de droit	Représentant du Maire
M. Stéphane Delpeyrat	M. Jean-Luc Trichard
Titulaires	Suppléants
M. Bernard Cases	M. Francis Royer
Mme Pascale Bru	M. François Grémy
Mme Karine Guérin	M. Bruno Cristofoli
Mme Juliette Feytout-Perez	Mme Sophie Damisa
Mme Vanessa Vaccaro	Mme Hakima Courrèges

Désigne Monsieur ou Madame Président(e) de l'Association sportive de Saint-Médard-en-Jalles (ASSM) et de l'association Gestes et Expressions en qualité de représentants des associations.

Les conclusions mises aux voix sont adoptées à **L'UNANIMITE**.

Fait et délibéré à Saint-Médard-en-Jalles

le 4 novembre 2020

pour expédition conforme

Le maire



Stéphane Delpeyrat



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE SAINT MEDARD EN JALLES (33)

Utilisateur : Desrosier Céline

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DG20_142
Date de la décision :	2020-11-04 00:00:00+01
Objet :	DÉSIGNATION DES MEMBRES À LA COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX. MODIFICATION. DÉCISION
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.3.4 - autres
Identifiant unique :	033-213304496-20201104-DG20_142-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
033-213304496-20201104-DG20_142-DE-1-1_0.xml	text/xml	967
Nom original :		
DG20_142.pdf	application/pdf	482066
Nom métier :		
99_DE-033-213304496-20201104-DG20_142-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	482066

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	6 novembre 2020 à 10h44min17s	Dépôt initial
En attente de transmission	6 novembre 2020 à 10h44min20s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	6 novembre 2020 à 10h44min41s	Transmis au MI
Acquittement reçu	6 novembre 2020 à 10h46min01s	Reçu par le MI le 2020-11-06